

La Gazette



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière

Le mot du Maire

Six mois déjà ...après l'élection, que le temps passe vite quand l'activité est abondante et passionnante.... à votre service .

Dans des conditions nouvelles, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et école le mercredi, nos équipes périscolaires, sous la direction de Thomas et le renfort de quelques élus, ont fait face, le beau temps aidant, à la surveillance 4 fois par semaine d'une centaine d'enfants. Nous attendons l'élection des représentants de parents d'élèves pour envisager avec eux, notre périscolaire et les enseignants, une évolution éventuelle du système mis en place. Cependant quelle que soit la formule, **elle nécessitera un respect scrupuleux des engagements pris par chaque parent pour la présence ou non de son enfant au périscolaire.**

Concernant l'école elle même, subsistent quelques problèmes d'étanchéité de toitures mais ils n'empêchent pas un fonctionnement normal; pendant ces vacances un complément de l'équipement informatique a été mis en place, faisant de notre école une des mieux équipée du secteur. (Merci à Guy Jacquinot pour la conception et le suivi des travaux).

L'ancienne école rue de Guise est maintenant louée pour partie à M Herter qui pratique et enseigne la médecine chinoise, confortant le maintien de cette bâtisse de caractère dans le patrimoine communal dans des conditions économiques intéressantes pour les deux parties.

Après un contre temps lié à une erreur de commande de matériel par la Poste, celle ci ouvrira son relai poste commerçant tout début novembre.

Le projet d'aménagement de la place progresse, divers essais de circulation alternée sont en cours rue Napoléon et en parallèle, d'autres études sont menées; nous espérons organiser une réunion publique de présentation d'ici la fin de l'année.

La commission fleurissement présidée par Jean Mécrin nous propose des améliorations dans notre village; nous allons faire selon nos possibilités financières .

L'aménagement de bancs avec éclairage à disposition de nos jeunes a été réalisé à la Baronnie et cela nous a permis de les dissuader de faire trop de bruit sur la place au delà de 22 heures (j'ai du intervenir plusieurs fois à la demande de riverains). Le dialogue avec un minimum de fermeté doit persister

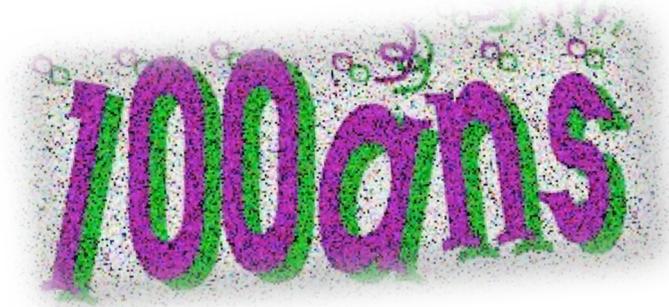
Dans le cadre des regroupements et d'optimisation de moyens, les corps des sapeurs pompiers d'Eclaron et d'Humbécourt vont fusionner, cette fusion d'intérêt général évident, réalisée après concertation des élus et des pompiers eux-mêmes, se fera progressivement d'ici la fin de l'année. Nous sommes très satisfaits qu'ainsi un service de secours rapide, efficace et de proximité puisse persister .

Cette année, la cérémonie du 11 Novembre, sera rehaussée de la présence et de l'intervention de classes primaires, je tiens à remercier vivement les institutrices qui s'y impliquent;

J'ai été long, je m'en excuse, mais nous avons tellement besoin de communiquer....Nous ne pouvons pas mettre en place de permanences en mairie; **en revanche, n'hésitez pas à demander au secrétariat de mairie à ce que moi même ou l'adjoint concerné vous rappelle ou vous propose un rendez-vous pour tout sujet qui le mérite ... afin de mieux vous servir.**

Jean-Yves Marin

Bon anniversaire Marie



C'est enfin arrivé à Sainte-Livière ... Nous pouvons honorer notre première centenaire en la personne de Marie BERLEUX, née le 29 octobre 1914 à AMBRIERES. Elle est née au moment où de triste mémoire commençait le plus meurtrier des conflits que l'humanité eut à connaître ...

Cela aurait pu être un traumatisme mais la joie de vivre et l'énergie de la petite Marie lui a permis de traverser un siècle ... Marie est l'une

des cinq filles et du garçon née du foyer de ses parents à Ambrières. Elle est évidemment la dernière survivante de cette déjà belle « couvée » ...

La vie de cette époque était souvent rude et le milieu rural était synonyme de travail à la ferme ... Marie était fille de ferme, en plus des travaux des champs, du ménage, elle s'occupait aussi des enfants. A l'âge de 14 ans, Marie est partie à Hallignicourt, dans la ferme de Mr GROSJEAN où elle se souvient d'une vie heureuse ... elle était une fille de la maison, traitée à égalité avec les enfants de la famille.

A partir de 1932, Marie trouve un emploi à Sainte Livière, dans la ferme de Mr TAILLEFUMIER, propriété aujourd'hui de Mr et Mme RICHALET, l'ancien Maire d'Humbécourt. Marie a alors 18 ans et, c'est d'après les témoignages, une belle jeune fille, énergique, et souriante ... Les fêtes patronales de l'époque sont l'une des rares occasions de rencontrer l'âme sœur ...

C'est alors la rencontre entre deux « caillotes » C'est le nom donné aux habitants de Sainte Livière ... Le 23 janvier 1933, la belle Marie épouse le fougueux Raymond, et de cette union naîtront douze enfants ... Marie ne chôma pas, elle a eu quatre filles, Guylaine, Odette, Janine et Mireille, puis quatre garçons, Roland, Robert, Alain et Guy

La famille s'agrandit encore et ils déménagent dans une plus vaste maison de Sainte-Livière et ce sont encore quatre filles qui viennent au monde, Monique, Rolande, Madeleine et enfin Maryse !!! La deuxième guerre mondiale a marqué la vie de Marie puisque la maison des Berleux fût réquisitionnée par la Gestapo pour ses officiers.

Marie BERLEUX, née MOUSSU a traversé les épreuves et élevé ses douze enfants ... C'est inimaginable aujourd'hui ... Et pourtant, ceux qui, comme moi, ont le privilège de la côtoyer, vous diront que c'est une grand- mère adorable, souriante ... Marie est toujours de bonne humeur et c'est un exemple et une leçon de vie qu'elle nous donne au quotidien.



Marie, bien sûr, a largement mérité de la Nation, elle a obtenu pour cela la médaille d'or de la famille. Je me souviendrai longtemps de l'année 1998 où nous avons organisé un meeting aérien à Sainte-Livière ... Marie, à 80 ans effectuait son baptême de l'air ... il y a déjà 20 ans ...

Mais avec Marie, on a toujours 20 ans !!! Elle est une grand-mère choyée par trente quatre petits enfants et c'est une arrière grand-mère avec 65 arrières petits enfants. Je suis donc la plume de tous les caillotes pour souhaiter un très bon anniversaire à MARIE et encore de nombreuses années pour nous éclairer de son éternel sourire ...

Roland Daverdon

Travaux

1) Un passage piéton vient d'être réalisé sur la route du Der (croix de mission) pour permettre aux personnes résidant principalement rue de la Plaine, d'être en sécurité pour traverser la route départementale et rejoindre le village.

2) Un chemin piétonnier a été installé provisoirement entre la Place Pelletier et le pont Napoléon, par le conseil Général, à notre demande, afin de sécuriser le passage des personnes se rendant au village et surtout des enfants se rendant à l'école. D'autres solutions sont à l'étude, telle que des feux, une passerelle ou autres.....



3) La Maison des Associations prend son chemin de croisière, les salles sont bien réparties, la cour sert de parking et un abri à vélos a même été rénové. La journée « portes ouvertes » a permis une bonne communication entre les associations et le public, et a enregistré de nouvelles inscriptions. A la demande des présidents, cette journée indispensable, pourrait être renouvelée annuellement sur un après-midi, en début d'année scolaire. Afin de gérer au mieux l'organisation du complexe Michel Marin, les employés se sont installés dans les quatre salles du fond et une entrée sera créée pour accéder directement à leur atelier.

4) Rue d'Ambrières, des chicanes ont été mises en place devant la cour du Complexe Michel Marin, afin de faire ralentir les véhicules aux abords du Groupe Scolaire, qui vient de s'offrir des ralentisseurs, qui n'étaient pas un luxe, pour la sécurité des enfants.

5) L'amélioration de l'éclairage public continue, avec de nouvelles lampes installées, rue de la Gare, rue de Guise, rue Napoléon et rue d'Ambrières.

6) Les travaux de voirie sont très importants et sont à l'étude. Il ne demeure pas moins qu'une priorité s'impose à leur réalisation.

7) Des études sur les économies d'énergie font être effectuées sur tous les bâtiments communaux, dont certains, avec l'aide de techniciens EDF/GDF.

8) Le comité de fleurissement du village va se réunir prochainement pour étudier l'achat et l'implantation de jardinières, de bacs, de bancs, d'arbres, ou autres.....afin d'embellir nos villages, dès le printemps prochain.

Braucourt : Entretien du fossé (faucardage)

Opération de fauchage des végétaux qui bordent les cours d'eau afin de garantir le bon écoulement des eaux.

La période pour cette opération se situe du 15/08 à fin octobre.

La loi impose aux riverains l'entretien des cours d'eau dans le respect des équilibres naturels.

En cas de défaillance des propriétaires riverains, la collectivité se substituera à ceux ci selon les dispositions prévues par la loi pour faire réaliser ces travaux d'entretien aux frais des propriétaires.

Nous comptons sur le civisme des propriétaires pour que notre cours d'eau assure pleinement l'évacuation des eaux pluviales cet hiver.

Luc Hispart

Nouveau titre de Champion de France de cuisine au barbecue

Les 28 et 29 juin dernier avaient lieu la deuxième édition du Championnat de France de Cuisine au Barbecue aux Saintes Marie de la Mer.

Alexandre HURSON (habitant de Braucourt) et son frère Nicolas auréolés de leurs 3 Titres de Champion de France lors de la première édition, étaient donc attendus de pied ferme par près de 70 équipes concurrentes composées pour la plupart de professionnels de la restauration (cuisiniers, traiteurs, bloggeurs culinaires, etc..)

La compétition se déroula dans des conditions climatiques difficiles avec un fort mistral rendant la cuisine au Barbecue très compliquée. L'équipe "King Of The Grill" réussit à conserver son titre de champion de France de Cuisine au Barbecue, devançant même l'équipe Tahitienne composée de Teheiura (de Koh lanta et cuisinier confirmé) dans la catégorie Porc et obtenant la deuxième place pour le Saumon.

> Une belle expérience et un nouveau titre de Champion de France pour la deuxième année consécutive malgré une concurrence de plus en plus forte et un niveau de plus en plus élevé.



Luc Hispart

Effectifs scolaires 2014-2015

	Effectifs 2014-2015	Evolution
Primaire	129	+ 1,5%
Maternelle	83	+ 2,46%

Concours de ballons du 14 juillet

Le ballon de **Lucas MOREL** parti le 14 juillet d'Eclaron a été retrouvé le 15 juillet à Chauffourt après avoir parcouru près de **100 kilomètres**.



Bienvenue

Un vent de changement souffle sur notre commune Eclaronnaise, le bureau de tabac a changé de propriétaire. Stéphanie et David Richelot originaires d'Humbécourt ont décidé de s'investir dans ce commerce rue de Guise pour reprendre l'activité de PRESSE - TABAC - LOTO

Ils accueillent leurs clients avec sourire et professionnalisme, autant d'atouts pour réussir ce nouveau challenge.

Quant au commerce, il est ouvert 7j/7 du lundi au samedi de 7 h à 19h30, et le dimanche de 7h00 à 13h00



Delphine Rosette-Glowiak

Eglise de Braucourt

La Commune a signé une convention avec le Ministère des affaires culturelles afin de nous assister dans une étude concernant la restauration de cet édifice. Cette mission, effectuée à titre gracieux par l'Etat, analysera les besoins et les priorités d'intervention pour restaurer cette église dont une partie est classée par les "Monuments Historiques".

Eglise de Sainte-Livière

Une messe de réouverture après les travaux de réfection et la remise symbolique des clés a eu lieu le 26 octobre en présence de Monseigneur Joseph de Metz-Noblat évêque de Langres.

Stade Marc Verpillot : Un nouveau terrain homologué

Le durcissement de certaines contraintes imposées par la Fédération Française de Football (souvent bien éloigné du sport amateur et des possibilités financières du monde rural) ne permettait plus à l'U.S.E d'assurer les compétitions de jeunes opérant en ligue et même de notre équipe III sénior. En effet, son second terrain ne pouvait atteindre le niveau d'homologation nécessaire.

Il fut donc décidé d'affecter à terme le terrain 2 à l'entraînement et de créer un troisième terrain. Une première étape eut lieu en 2013. Démontage des infrastructures existantes, déviation d'un fossé, apport de terre, pré-nivellement, la totalité fut l'œuvre de bénévoles mêlant le monde agricole, les dirigeants et supporters du club, les sociétés prêtant gracieusement du gros matériel (grue, brise roche, chargeur, nacelle). Tout était terminé avant l'hiver pour un an de stabilisation.

Une seconde étape, en cours d'achèvement, nécessitait l'utilisation de professionnels spécialisés. On peut citer le nivellement et la mise en forme définitive (grâce à un matériel utilisant le laser) avec une pente régulière de 1 cm au mètre, le travail du sol pour l'engazonnement, son implantation, la mise en place des buts, des pare-ballons, de la main courante et des clôtures.

Coût : 50 000 euros avec l'achat du terrain. En raison des aides de la FFF et du Conseil Général, le reliquat pour la commune sera de 20 %.

En janvier 2015, ce nouveau terrain sera opérationnel.

Jean Rimbart

Prochaines Manifestations Communales ou Associatives



Lieu	Date	Objet	
Sainte-Livière	11/11/2014 à 10H30	Commémoration de l'Armistice 1918	
Braucourt	11/11/2014 à 11H	Commémoration de l'Armistice 1918	
Eclaron	11/11/2014 à 12H	Commémoration de l'Armistice 1918	
Eclaron	22/11/2014	Loto de l'USE	
Sainte Livière	5 et 6/12/2014	Téléthon	
Eclaron	13/12/2014	Loto de l'USE	
Eclaron	24/12/2014 à 17H	Passage du Père Noël	

Vous avez peut être déjà été contacté(e) et invité(e) à venir au Centre de Médecine Préventive pour réaliser un examen de santé. Non ? Ce n'est pas grave... Car le Centre de Médecine Préventive de St Dizier vous accueille tout au long de l'année.

A quoi sert l'examen de santé ?

Rapide et centralisé en un seul lieu, l'examen de santé est l'occasion de faire le point sur sa santé dans son ensemble avec un médecin, hors d'un contexte de soin et d'urgence.

Les tests sont adaptés à votre âge, votre sexe, aux facteurs de risques liés à votre mode de vie, à votre histoire médicale, à votre suivi médical habituel...

Il est complémentaire des consultations réalisées auprès d'autres professionnels de santé.

Qui peut en bénéficier ?

Il est pris en charge à 100%, sans avance de frais, tous les 5 ans par l'Assurance Maladie pour les assurés du régime général et leurs ayants-droits (dès l'âge de 4 ans) et tous les ans pour les populations en difficulté d'accès aux soins.

Comment s'inscrire ?

En nous contactant :

Par téléphone, e-mail ou grâce au formulaire de notre site internet.

Depuis 2012, le Centre d'Examens de Santé de St Dizier est également **Centre de Vaccination agréé**. Toute personne qui souhaite **faire vérifier votre statut vaccinal ou mettre à jour ses vaccins** peut le faire **gratuitement** durant son examen de santé ou en prenant rendez-vous auprès du Centre de Vaccination. Pour cela, il suffit d'appeler le centre ou d'envoyer un e-mail à Vaccination52@cmp.u-nancy.fr.

La vaccination est un moyen de prévention indispensable contre certaines maladies infectieuses (tétanos, rougeole, coqueluche, méningite...). En se vaccinant, on se protège soi-même et on protège aussi les personnes les plus fragiles de son entourage (nourrissons, femmes enceintes, personnes âgées ou à la santé fragile...).

Pour s'inscrire ou pour tout renseignement, un seul numéro :

03 25 05 40 73

ou saint-dizier.accueil@cmp.u-nancy.fr

Pour en savoir plus : <http://www.uc-cmp.fr>

Déchetterie : Pourquoi les barrières ?

Vous trouverez ci dessous le réponse du SDEDM (Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets Ménagers), organisme qui gère la déchetterie d'Eclaron.



"Les déchetteries sont des sites soumis aux réglementations des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. A ce titre, la présence et la fermeture des garde-corps normés est obligatoire, dès lors que la hauteur du quai est supérieure à un mètre.

Ces garde-corps permettent d'assurer la sécurité des usagers, en évitant tout risque de chute".